



EXTRAIT N°88/2025 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025

Date de la convocation :

Le 01 décembre 2025

Nombre de conseillers municipaux En exercice

33

En début de séance :

Présents 19
Procurations 6
Absents 5
Excusés 3

En cours de Séance :

Présents 18
Procurations 6
Absents 5
Excusés 4

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence de monsieur le Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ARETO Joseph, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. THELESTE Johan, M. ROSELET Jean-Christophe, M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine. Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.

ABSENTS EXCUSES : M. ADELE Claude, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. NAPOLY Raymond, (procuration à M. CRETINOIR), Mme CARIN Jocelyne, (procuration à M. ARETO), M. BERNABE Cédric, M. FERDINAND Thierry, (procuration à M. PALIX), Mme MENCE Marielle, (procuration à Mme MARLIACY Danielle). M. CIDOLIT Bertrand, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE).

ABSENTS NON-EXCUSES : M. DELPHIN Laurent, M. ADELAIDE Michel, Mme RIERNY Sandrine, Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Victor VELAYE (Dirfin), M. Christophe PETIT, M. Stéphane GLANIOS.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20251208-88-2025-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

APPROBATION DE L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS – NOËL 2025

Le maire expose

L'organisation et la mise en place de la KARAVAN' CHANTE NWEL BO KAY des quartiers a pour objectif de renouer avec une tradition conviviale et solidaire, autour d'un moment festif regroupant petits et grands.

L'idée est de faire revivre aux habitants des quartiers un chanté noël, de retisser des liens intergénérationnels et d'instaurer un moment de partage, le tout dans le pur esprit de la tradition.

Cette année, après le succès de la KARAVAN' CHANTE NWEL BO KAY 2024, la commission culture souhaite renouveler l'expérience avec les associations le souhaitant, en provisionnant une enveloppe globale de 5 300€ répartie comme suit :

PROJET KARAVAN' CHANTE NWEL BÔ KAY		
ASSOCIATIONS	MONTANT SOLICITE	MONTANT ALLOUE
AMICALE BOULISTE	800,00 €	800,00 €
LA FAMILIALE DE FOND PEREZ	1 500,00 €	1 500,00 €
LES OLIVIERS	5 350,00 €	2 000,00 €
PLIS FOS212	1 200,00 €	1 000,00 €

Le conseil municipal est sollicité en vue de provisionner le montant au service culturel pour cette opération à hauteur de : 5 300 €

.....

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention aux associations telle que précisée dans le tableau ci-dessous.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 08 décembre 2025

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Accusé de réception en préfecture
972-21972246-20251208-88-2025-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025